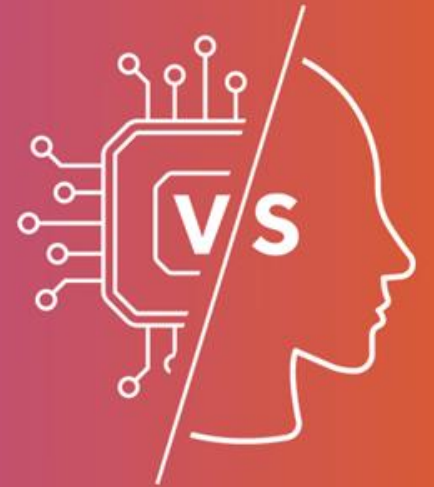


Approche d'audit et Facture Électronique : Les impacts en tant que CAC

CONGRÈS
IFEC
REIMS
○○○ 2026 ○○○





Baromètre CNCC - Les enjeux de la Facture Électronique – Juin 2026

97 %

Connaissance générale

Des répondants estiment avoir une connaissance générale et une maîtrise de la réforme de la facturation électronique.

18 %

Maîtrise le sujet

Des commissaires aux comptes ont déclaré maîtriser le sujet y compris les implications sur la mission de la certification des comptes

80 %

Connaissance générale

d'entre eux soulignent avoir une connaissance générale de la réforme (calendrier et obligations), mais pas de l'impact sur l'audit.

Ne pas appréhender les enjeux et impacts de la FE dans ses missions d'audit, c'est prendre le risque de passer à côté de la mission du CAC de demain.





Objectifs de l'atelier



À la fin de cette session, vous serez capables de comprendre en quoi la facture électronique transforme la nature même de la preuve d'audit — et comment l'IA devient un levier concret pour vos travaux.



Identifier les impacts

Mesurer les effets de la FE sur vos travaux d'audit, cycle par cycle.



Comprendre les risques

Repérer les nouveaux risques techniques, organisationnels et de fraude.



Anticiper la démarche

Adapter la compréhension du contrôle interne, les diligences et les NEP.



Mobiliser les outils et l'IA

Utiliser des outils et l'IA comme leviers d'efficacité, sans céder ni jugement ni responsabilité.

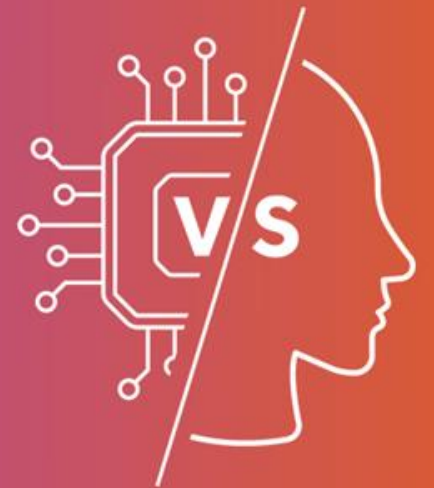
La question n'est pas « est-ce que cela nous concerne ? » mais « **comment faisons-nous évoluer nos pratiques, dès maintenant ?** »



1.

Comprendre la réforme

CONGRÈS
IFEC
REIMS
○○○ 2026 ○○○





Les enjeux de la facture électronique

Rappel des éléments fondamentaux du dispositif.

● Périmètre

Assujettis à la TVA
(redevables et non redevables)

● Acteurs

PA plateforme agréée
SC service de conversion
PPF (CDD + Annuaire)

● Flux

B2B — B2C — B2G

● Transmission

e-invoicing
e-reporting
(transactions & paiements)

Quatre repères structurent la réforme : **qui est concerné, avec quels acteurs, pour quels flux et selon quelles obligations de transmission.**





Entités et opérations concernées

Matrice CNCC croisant le profil du **vendeur** et de l'**acheteur** (France / étranger, B2B / B2C / B2G) pour déterminer l'obligation applicable.

Légende

e-invoicing

e-reporting

non applicable

Source : CNCC — Les entités et les opérations concernées

Les entités et les opérations concernées

		Acheteur								
		FRANCE			ETRANGER					
Vendeur	FRANCE	Vendeur Entreprise	Assujetti à la TVA redevable ou non B2B	Secteur public B2G	Non assujetti à la TVA B2C	Assujetti à la TVA redevable ou non B2B international	Non assujetti à la TVA			
		e-Invoicing		e-Reporting données de facturation + e-Reporting données de paiement	e-Reporting données de facturation + e-Reporting données de paiement					
		e-Invoicing + e-Reporting données de paiement								
			Non applicable							
			Non applicable							
			Non applicable							
						Non applicable				
		FRANCE		Vendeur Association	e-Invoicing	e-Invoicing + e-Reporting données de paiement	e-Reporting données de facturation + e-Reporting données de paiement	e-Reporting données de facturation + e-Reporting données de paiement		
				Non applicable						
				Non applicable						
				Non applicable						
ETRANGER		Vendeur Etranger	e-Reporting données de facturation + e-Reporting données de paiement							
		Non applicable								

*art. 261 à 261E du CGI



CONGRÈS
**IFEC
REIMS**
000 2026 000



Cas d'usage et cycle de vie de la facture

44

Cas d'usage

traités par la norme

4 + 10

Cycle de vie

4 stades obligatoires, 10 statuts optionnels.

4

Nouvelles mentions

obligatoires sur les factures.

Les statuts du cycle de vie sur la plateforme

● Déposée	<i>obligatoire</i>	● Rejetée	<i>obligatoire</i>
● Refusée	<i>obligatoire</i>	● Encaissée	<i>obligatoire</i>
● Mise à disposition	<i>recommandé</i>	● Prise en charge	<i>recommandé</i>
● Approuvée (part.)	<i>recommandé</i>	● Paiement transmis	<i>recommandé</i>
● Émise / Reçue	<i>autre</i>	● En litige / Suspendue	<i>autre</i>

La facture évolue automatiquement d'un statut à l'autre — **chaque changement d'état est horodaté et devient une preuve d'audit.**





Un régime de sanctions durci



L'article 123 de la loi de finances pour 2026 a durci et remplacé le régime de sanctions initialement prévu.

● E-invoicing — émission

50 € par facture non conforme (vs 15 €), plafond **15 000 €/an**.
CGI art. 1737 III modifié.

● E-reporting — transmission

500 € par transmission manquante ou non conforme (vs 250 €), plafond **15 000 €/an**.
CGI art. 1788 D modifié.

● Absence de PA désignée

Mise en demeure (3 mois) puis **500 €**, portée à **1 000 €** *si persistance, tous les 3 mois*.
CGI art. 1737 IV bis nouveau.

● Plateformes agréées

Jusqu'à **100 000 €/an** en cas de non-respect de leurs obligations.

Ces sanctions s'ajoutent au risque de **non-déductibilité de la TVA** pour l'acheteur qui réceptionne une facture non conforme.





Cartographie des plateformes : les outils

Le choix de la plateforme est une décision structurante : des ressources dédiées permettent de comparer l'offre du marché.

● Guide CNOEC

« Bien choisir sa plateforme agréée (ex-PDP) »

Le guide complet — juin 2026. Panorama et critères de sélection.

● FAQ & fiche outil de la Compagnie

Réponses opérationnelles et fiche outil pour accompagner la revue des cas d'usage clients.

● Observatoires de marché

Suivi de l'offre des plateformes agréées et de leurs fonctionnalités (ex. The Invoicing Hub).

Le cabinet a un rôle de **conseil dans le choix de la plateforme** : vérifier qu'elle couvre les cas d'usage propres à chaque client.





Les critères de choix d'une plateforme

Sept dimensions à évaluer, au-delà du seul agrément, pour un choix adapté à l'entité.

● Taille de l'entité

Adéquation au volume de factures et à l'organisation.

● Traitement des cas d'usage

Couverture des cas propres à l'activité du client.

● Intégration au SI

Interopérabilité et connecteurs avec l'ERP existant.

● Ergonomie

Facilité de prise en main par les équipes.

● Archivage

Conservation à valeur probante des factures et statuts.

● Coûts

Modèle tarifaire, coûts d'entrée et récurrents.

● Formation

Accompagnement et montée en compétence des utilisateurs.

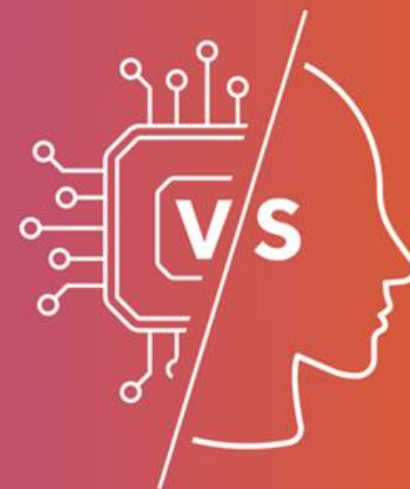
Le bon outil n'est pas le plus complet, mais celui qui **s'intègre le mieux au SI et couvre les cas d'usage réels de l'entité.**



2.

Evolution de la prise de connaissance

CONGRÈS
IFEC
REIMS
○○○ 2026 ○○○





- PDF / papier
- Saisie manuelle
- Contrôles manuels
- Pièce visible
- Document isolé
- Date de facture

- **Données structurées**
- **Workflow automatisé**
- **Contrôles automatisés**
- **Métadonnées**
- **Statuts de cycle de vie**
- **Horodatage & traçabilité**

On passe du contrôle du document au **contrôle du flux** : la facture devient un objet de données inséré dans un cycle de vie normé.

```
<?xml version='1.0' encoding='UTF-8'?><cbc:Invoice xmlns:cbc="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:CommonBasicCompo
xmlns:cbc="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:CommonBasicCompo
<cbc:UBLVersionID>2.1</cbc:UBLVersionID>
<cbc:ID>TOSL108</cbc:ID>
<cbc:IssueDate>2009-12-15</cbc:IssueDate>
<cbc:InvoiceTypeCode listID="UN/ECE 1001 Subset" listAgencyID="6">380</cbc:InvoiceTypeCode>
<cbc:Note languageID="en">Ordered in our booth at the convention.</cbc:Text>
<cbc:TaxPointDate>2009-11-30</cbc:TaxPointDate>
<cbc:DocumentCurrencyCode listID="ISO 4217 Alpha" listAgencyID="6">EUR</cbc:DocumentCurrencyCode>
<cbc:AccountingCost>Project cost code 123</cbc:AccountingCost>
▼<cac:InvoicePeriod>
  <cbc:StartDate>2009-11-01</cbc:StartDate>
  <cbc:EndDate>2009-11-30</cbc:EndDate>
</cac:InvoicePeriod>
▼<cac:OrderReference>
  <cbc:ID>123</cbc:ID>
</cac:OrderReference>
▼<cac:ContractDocumentReference>
  <cbc:ID>Contract321</cbc:ID>
  <cbc:DocumentType>Framework agreement</cbc:DocumentType>
</cac:ContractDocumentReference>
▼<cac:AdditionalDocumentReference>
  <cbc:ID>Doc1</cbc:ID>
  <cbc:DocumentType>Timesheet</cbc:DocumentType>
  ▼<cac:Attachment>
    ▼<cac:ExternalReference>
      <cbc:URI>http://www.suppliersite.eu/sheet001.html</cbc:URI>
    </cac:ExternalReference>
  </cac:Attachment>
</cac:AdditionalDocumentReference>
▼<cac:AdditionalDocumentReference>
  <cbc:ID>Doc2</cbc:ID>
  <cbc:DocumentType>Drawing</cbc:DocumentType>
  ▼<cac:Attachment>
    <cbc:EmbeddedDocumentBinaryObject mimeType="application/pdf">UjBSR...</cbc:Attachment>
</cac:AdditionalDocumentReference>
▼<cac:AccountingSupplierParty>
  ▼<cac:Party>
    <cbc:EndpointID schemeID="GLN" schemeAgencyID="9">1234567890123</cbc:EndpointID>
    ▼<cac:PartyIdentification>
      <cbc:ID schemeID="ZZZ">Supp123</cbc:ID>
    </cac:PartyIdentification>
    ▼<cac:PartyName>
      <cbc:Name>Salescompany ltd.</cbc:Name>
    </cac:PartyName>
    ▼<cac:PostalAddress>
      <cbc:ID schemeID="GLN" schemeAgencyID="9">123412341324</cbc:ID>
      <cbc:Postbox>5467</cbc:Postbox>
      <cbc:StreetName>Main street</cbc:StreetName>
      <cbc:AdditionalStreetName>Suite 123</cbc:AdditionalStreetName>
```

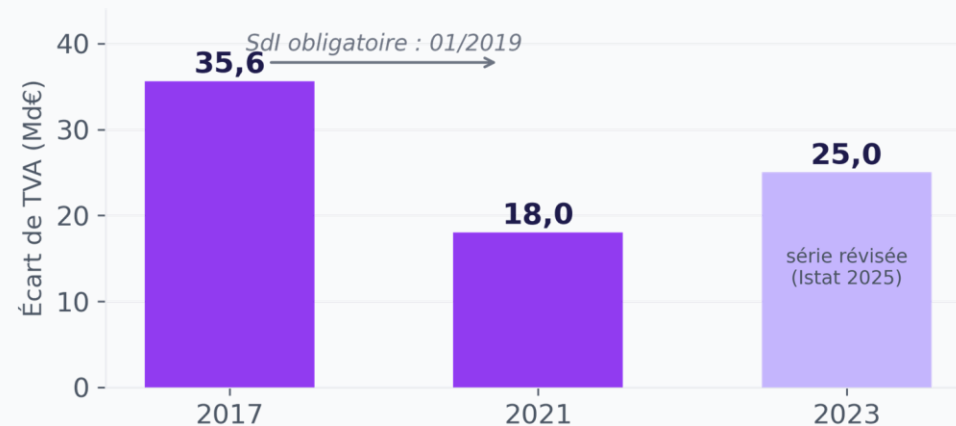


Prise de connaissance ciblée

● Ce que les lignes de facture montrent d'emblée

- **Croissance du CA décomposée** : volumes x prix, par article et par client.
- **Panier moyen** et mix produit : évolution N / N-1 lisible directement.
- **Concentration** clients / fournisseurs, apparitions et disparitions de tiers.
- **Prix unitaires et marges** par référence : anomalies visibles avant tout entretien.
- **Fréquences de facturation** : détection de ruptures ou anomalies dans la fréquence de facturation.

● Un terrain assaini : l'exemple italien



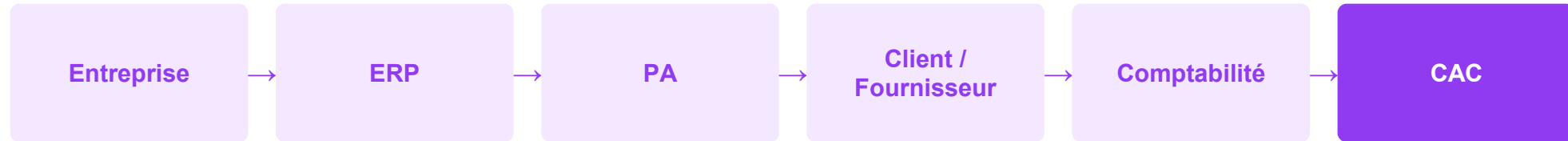
Effet propre de la FE isolé par la recherche : -2,2 à -2,6 Md€ de fraude transfrontalière dès 2019.
Sources : MEF / Comm. europ. (Mind the Gap 2025), Heinemann & Stiller 2025.

Moins de fraude dans la population, plus d'analytique en amont : **l'entretien sert à expliquer ce que la donnée montre, plus à le découvrir.**





Les nouveaux flux de facturation



Ce qui devient auditable dans la chaîne

● Les interfaces

Passerelles ERP ↔ PDP ↔ comptabilité

● Les statuts

Cycle de vie : émise, rejetée, encaissée...

● Les contrôles embarqués

Validations et règles automatiques

● Les écarts de transmission

Journaux d'événements et exceptions

La question n'est plus seulement « montrez-moi la facture », mais « **montrez-moi le circuit qui garantit son existence, son intégrité et son bon traitement** ».





Le contrôle interne devient numérique



Le contrôle pertinent n'est plus seulement organisationnel

Il est désormais applicatif, paramétré, interfacé et journalisé. L'audit devra porter davantage sur les contrôles intégrés aux systèmes et la fiabilité des interfaces.

Les nouvelles questions à poser

- Qui paramètre ? Qui valide ?
Qui surveille les rejets et traite les exceptions ?
Qui rapproche les flux ?
Qui contrôle la qualité des données maîtres ?
Comment tout cela est-il tracé ?

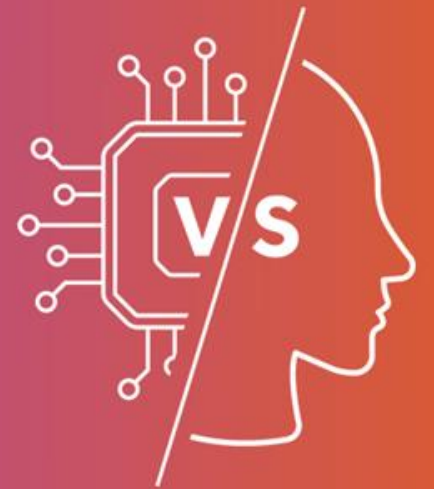
Le contrôle interne devient **moins visible sur le papier, mais plus lisible dans les systèmes** — à condition de savoir où regarder.



3.

Une nouvelle évaluation des risques

CONGRÈS
IFEC
REIMS
○○○ 2026 ○○○





Les cycles qui changent le plus



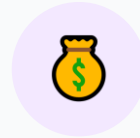
Achats



Ventes



TVA



Trésorerie



Contrôle interne

Les effets les plus sensibles portent sur l'exhaustivité, le cut-off, les rejets, les litiges, les délais de paiement et la qualité des données. La réception des factures électroniques devient obligatoire au 1er septembre 2026 : le cycle achats est autant concerné que le cycle ventes.

La FE n'est pas un sujet « cycle ventes » : c'est un **sujet transverse** qui touche achats, TVA, trésorerie et contrôle interne.





Les NEP les plus concernées

NEP	Impact	Conséquence pratique
NEP 315	Compréhension du SI et du contrôle interne	Revoir la cartographie des risques
NEP 330	Réponse aux risques identifiés	Adapter la nature et l'étendue des tests
NEP 500	Éléments probants	Repenser la nature des preuves collectées
NEP 505	Confirmations externes	Reconsidérer certaines circularisations
NEP 520	Procédures analytiques	Exploiter davantage les données de flux
NEP 530	Sondages	Réduire la dépendance au simple échantillonnage
NEP 240	Fraude	Renforcer la détection d'anomalies

Le recueil de normes à ce jour n'a pas évolué. Il conviendra de les **relire à lumière des nouveaux flux**.





Les nouveaux risques

● Risques de conception

Paramétrage erroné, mapping incomplet, défaut de reprise, interfaces mal réglées.

● Risques d'exécution

Mauvais traitement des exceptions, responsabilités floues, absence de gouvernance projet.

● Risques de sécurité

Accès, intégrité, confidentialité, cyberattaque, dépendance à des prestataires.

● Risques de gouvernance IA

Qualité des données d'entrée, faux positifs, dépendance à l'outil, traçabilité des analyses.

Les risques ne sont plus seulement comptables ou fiscaux : ils deviennent **technologiques, organisationnels et de gouvernance des données**.





Fraude : le risque se déplace, il ne disparaît pas

● Ce que la plateforme éteint

- Tiers inexistants, antidatage, trous de séquence.
- Factures « fabriquées » pour l'audit : identifiant vérifiable.

● Ce qu'elle ne voit pas

- Opérations fictives formellement correctes.
- Prestations non facturées, ventes B2C dissimulées (espèces).

● Les nouvelles cibles

- Changements d'IBAN, coordonnées partagées avec un salarié.
- Avoirs de complaisance, facturations croisées, parties liées.

● La réponse : requêtes sur 100 %

- Montants sous seuils, week-ends, flux circulaires A / B.
- Recoupement caisse / e-reporting, tiers contre annuaire.

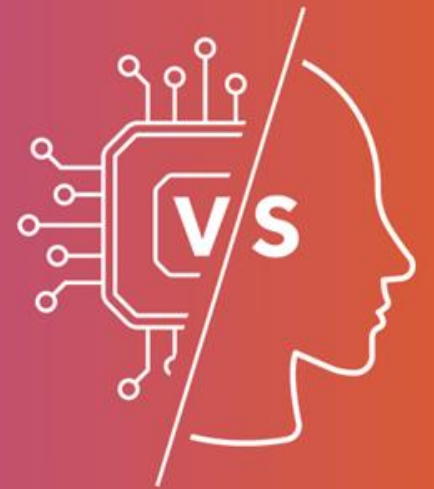
La forme est garantie, pas la substance : **500 M€ de fausses factures formellement parfaites** ont transité par la plateforme italienne (dossier du Parquet européen, 2025).



4.

Une nouvelle méthode de travail

CONGRÈS
IFEC
REIMS
○○○ 2026 ○○○





Pourquoi les outils deviennent incontournables

Aujourd'hui

- Contrôles par échantillons
- Ciblage manuel
- Données pauvres et hétérogènes



Demain

- **Analyse de 100 % des flux**
- **Détection plus rapide des anomalies**
- **Priorisation intelligente des travaux**

Passer de la **facture document** à la **facture data** nécessite d'utiliser des outils ou de l'IA pour exploiter les pièces d'audit





Outils et IA pour la facturation électronique



Détection de
Doublons



Détection des
Anomalies



Détection de
TVA incohérente



Détection de
Fraude potentielle



Détection de
Fournisseurs suspects



Détection de
Écritures atypiques

Bien distinguer **règles métiers, data analytics et IA** : l'intérêt n'est pas de tout appeler « IA », mais de combiner intelligemment les outils sur une matière enfin exploitable.





Procédures : de l'échantillon à l'exhaustif

● Ce qui bascule

- **Sondages** remplacés par des tests sur 100 % des factures.
- **Circularisations clients / fournisseurs** : la donnée de plateforme est déjà une preuve externe.
- **Cut-off** : dates et horodatages directement lisibles et exploitables.
- **Cadrages compta / gestion et TVA** : rapprochement ligne à ligne, exhaustivité parfaite.

● Ce qu'on y gagne

Assurance renforcée : conclusion sur la population entière, pas sur un extrait.

Client moins sollicité : moins de demandes de pièces et de relances.

Équipes libérées des tâches répétitives, recentrées sur le jugement.

Clôtures plus rapides : les contrôles de masse sont prêts avant la clôture.

La contrainte : un outil à jour et performant. Le sondage devient l'exception : il survit là où la donnée s'arrête (physique, contrats, flux hors plateforme).





L'auditeur ne traite plus que les exceptions

● La machine traite la masse

- Contrôles automatisés sur 100 % des flux.
- Recherche d'anomalies : fréquences, montants, natures d'achats.
- Doublons, séquences, cohérence TVA base x taux.
- Cadrages compta / gestion / plateforme générés, écarts listés.

● L'humain traite l'exception

- Facturation avec l'étranger, hors e-invoicing.
- Factures rejetées ou refusées non résolues.
- Litiges et factures non réglées.
- Écarts de cadrage résiduels, inexpliqués par le hors champ.

● Le statut réglé, nouvel actif

- Balance âgée dérivée des statuts, sans état client à fiabiliser.
- Retards réels et litiges : base objective des dépréciations.
- Délais de paiement recalculés sur la population entière.

Le plus gros du traitement doit être automatisé et orienté anomalies : **le temps d'auditeur se concentre sur ce qui ne s'explique pas.**





Un audit lissé sur toute l'année

La donnée arrive en continu : la mission peut cesser d'être un sprint de clôture.

1. Intérim renforcé

Cartographie, tests des contrôles, cadrages sur les mois écoulés, premières requêtes d'anomalies.



2. Jalons trimestriels

Revue des rejets, avoirs et écarts déclaratifs ; suivi de conformité (sanctions).



3. Pré-clôture

Césure et dépréciations préparées sur données ; exceptions déjà instruites.



4. Clôture allégée

Estimations, jugement, réalité économique ; le contrôle de masse est déjà fait.

Gestion des ressources : charge étalée, pointe de janvier-avril réduite, compétences data mutualisées entre mandats, meilleure rétention des équipes.

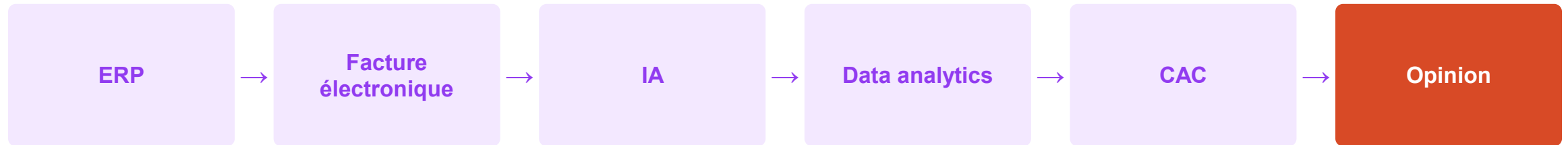
Plus d'intérim, une clôture plus courte : **le calendrier de la mission suit désormais le rythme de la donnée**, pas celui du classeur de pièces.





Vers un audit augmenté

La chaîne de valeur de l'audit, de la donnée brute jusqu'à l'opinion du commissaire aux comptes.



La valeur du CAC se déplace du contrôle de la pièce isolée vers l'évaluation de la fiabilité du système qui produit, traite et restitue la donnée.

Ce n'est pas une déshumanisation de l'audit : c'est **un renforcement de sa dimension de jugement**, car les machines traitent davantage et nous devons mieux interpréter.





Les nouvelles missions pour les cabinets

Au-delà de la certification, la FE ouvre un champ d'accompagnement structuré pour les cabinets.

1

Audit des workflows

Cartographie et fiabilité des circuits de facturation.

2

Audit des paramétrages

Règles de gestion et schémas de données dans l'ERP.

3

Audit de la qualité des données

Complétude, cohérence et intégrité des flux.

4

Audit des contrôles automatisés

Efficacité des contrôles intégrés aux systèmes.

5

Audit des risques IA

Gouvernance, biais et traçabilité des analyses.

La FE n'est pas qu'une contrainte : c'est un **terrain de développement de valeur** pour les cabinets qui s'adaptent tôt. La CNCC met à disposition un pack de diagnostic de conformité des processus.

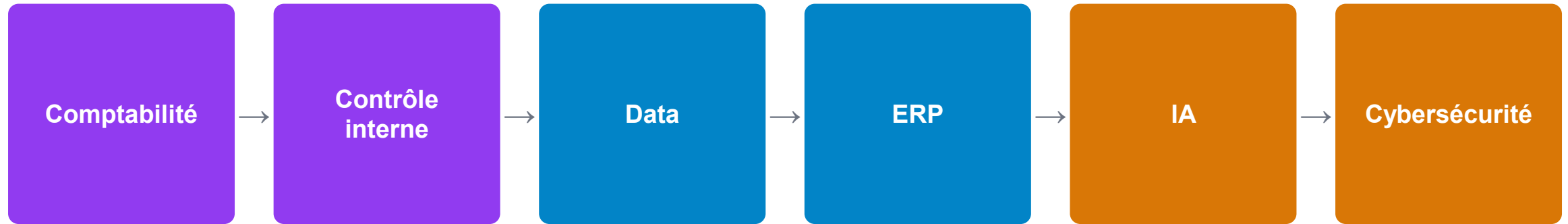


CONGRÈS
**IFEC
REIMS**
000 2026 000



Les compétences à développer

Une montée en compétence progressive : le cœur d'audit reste central, mais dialogue désormais avec la donnée et les systèmes.



Le métier ne s'éloigne pas de son cœur : il en approfondit les conditions d'exercice.

L'auditeur n'a pas à devenir ingénieur, mais suffisamment **acculturé pour comprendre les risques, dialoguer et interpréter les signaux utiles**.





Merci pour votre attention !



En résumé

Le CAC de demain ne passera pas plus de temps à vérifier des factures. Il en consacrera davantage à évaluer la **fiabilité des systèmes qui les produisent**.

De la facture au flux. Du contrôle de la pièce au contrôle du **système**. La FE, couplée à l'**IA**, est bien plus qu'une réforme fiscale : une révolution de l'audit.

